

Judicial Vacancies and Family Justice

WHEREAS a critical component of an effective justice system is timely access to the courts and judges;

WHEREAS the federal government is responsible for appointing superior court and appellate court judges;

WHEREAS there were many judicial vacancies before the 2015 federal election and additional vacancies have opened up since;

WHEREAS by June 1, 2016, no appointments had been made since the 2015 election, leaving 45 vacancies and 270 supernumerary judges, and by August 1, 2016 there were 44 vacancies and 264 supernumerary judges;

WHEREAS some provinces, such as Alberta, Quebec and Newfoundland, have requested judges beyond the current allocation, but these requests have not been granted;

WHEREAS an insufficient allocation of judges and unfilled vacancies has created serious problems, including significant delays, stays of charges and more;

Postes vacants au sein de la magistrature et le droit de la famille

ATTENDU QUE le fait d'avoir recours aux tribunaux et aux juges en temps opportun est un élément essentiel pour pouvoir assurer l'efficacité du système judiciaire;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral est responsable de la nomination des juges des cours supérieures et des cours d'appel;

ATTENDU QUE plusieurs postes au sein de la magistrature étaient vacants avant les élections fédérales de 2015 et qu'il y a eu d'autres vacances depuis;

ATTENDU QU'en date du 1^{er} juin 2016, aucune nomination n'avait été faite depuis les élections de 2015, ce qui fait que 45 postes sont vacants et que 270 juges agissent à titre surnuméraire, et, en date du 1^{er} août, il y avait 44 postes vacants et 264 juges agissant à titre surnuméraire;

ATTENDU QUE certaines provinces, comme l'Alberta, le Québec et Terre-Neuve, ont demandé l'affectation d'un plus grand nombre de juges, mais leurs demandes n'ont pas été accordées;

ATTENDU QUE l'affectation d'un nombre insuffisant de juges et les postes vacants au sein de la magistrature ont engendré de graves problèmes, entre autres, des retards importants et l'arrêt de procédures et autres;

WHEREAS these justice system problems have a serious impact on separating families, including the children of those families;

WHEREAS insufficient action has been taken to address the current critical shortage of judges;

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association urge the federal government to appoint additional judges to fill outstanding vacancies in superior courts and courts of appeal, and maintain a full complement of judges as a critical component of a properly functioning justice system.

Certified true copy of a resolution carried by the Council of the Canadian Bar Association at the Annual Meeting held in Ottawa, ON, August 11, 2016.

ATTENDU QUE ces problèmes au sein du système judiciaire ont une incidence grave sur les familles qui se séparent, notamment les enfants dans ces familles;

ATTENDU QU'aucune mesure suffisante n'a été prise pour régler cette grave pénurie de juges actuelle;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE l'Association du Barreau canadien exhorte le gouvernement fédéral à nommer des juges pour pourvoir les postes vacants dans les cours supérieures et les cours d'appel et à maintenir un effectif complet au sein de la magistrature à titre d'élément essentiel au bon fonctionnement du système judiciaire.

Copie certifiée d'une résolution adoptée par le Conseil de l'Association du Barreau canadien, lors de son Assemblée annuelle, à Ottawa (ON), le 11 août 2016.

**John D.V. Hoyles
Chief Executive Officer/Chef de la direction**